

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2602

présenté par

M. Descoeur, M. Hetzel, M. Brigand, Mme Dalloz, Mme Gruet, Mme Corneloup, M. Dive,
Mme Duby-Muller, Mme Bonnivard, M. Liégeon, M. Ray, M. Fabrice Brun,
Mme Frédérique Meunier, M. Bony, M. Boucard et M. Lepers

à l'amendement n° 567 de M. Tavernier

APRÈS L'ARTICLE 11

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.